

**Stratégie Commune du Système des Nations Unies pour
La Promotion de l'Égalité des droits et
L'Autonomisation des Femmes au Mali
2016-2019**

**Yassine Fall
Economiste**

DECLARATION D'ENGAGEMENT DES NATIONS UNIES AU MALI

La République du Mali s'est engagée avec conviction dans un processus tendant à renforcer la paix, la sécurité et la prospérité au bénéfice de tous ses citoyens.

Aussi, nous soussignés, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Représentants des Agences du Système des Nations Unies (SNU) constituant l'Equipe pays des Nations Unies au Mali, nous engageons à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités nationales en faveur du retour à la paix, de la lutte contre la pauvreté et du développement durable.

Nous nous engageons également, dans le respect des mandats de la MINUSMA à travers les résolutions du Conseil de Sécurité 2100 (2013), 2164 (2014), et de celui de chacune des organisations que nous représentons, à mettre en œuvre le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement pour la République du Mali sous le leadership du Gouvernement et en collaboration avec les autres partenaires du Développement du pays, pour les quatre axes ci-après :

- 1- Le renforcement de la sécurité, de la paix et de la réconciliation nationale
- 2- La promotion de la bonne gouvernance
- 3- L'accès aux services sociaux de base de qualité
- 4- Une croissance inclusive et un développement durable

Ces axes d'interventions seront soutenus par trois domaines transversaux: les droits de l'homme, le genre, et le VIH Sida. Tout en s'appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à la société civile et aux autres acteurs du développement, nous nous investirons pour soutenir : i) le renforcement des capacités nationales, ii) le développement des politiques et stratégies nationales, iii) le renforcement de notre présence dans les régions du Nord.

Nous souhaitons manifester notre ferme volonté d'apporter une réponse collective aux priorités nationales et obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration effective des conditions de vie des populations maliennes. Le présent UNDAF+ articule les problématiques de la consolidation de la paix et du développement durable.

SOMMAIRE

Partie I : Background et Contexte	4
Partie I : Background et Contexte	
Partie I : Background et Contexte	
Partie I : Background et Contexte	
Objectifs et Approche de la Coordination	
Axe 1 : Paix, Sécurité et Réconciliation nationale	10
Axe 2 : Gouvernance basée sur une perspective Egalité des Droits	11
Axe 3 : Dimension genre et Croissance Inclusive et Développement durable	12
Axe 4 : Dimension genre Services Sociaux de Base et Expertise Genre pour Action Humanitaire	14
Axe 5 : Dimension genre Services Sociaux de Base et Expertise Genre pour Action Humanitaire	15
Axe 5 : Renforcement des capacités Plaidoyer et suivi-évaluation	16
Matrice des résultats UNDAF/Genre	17

Background et Contexte

Background

Le Système des Nations Unies reconnaît que la réalisation de l'égalité entre les sexes est une condition sine qua non pour assurer la protection des droits de la personne humaine, l'avancée de la démocratie, la réalisation de la croissance inclusive durable, le respect de l'environnement et l'état de droit.

Le Mali est signataire de la Convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)¹ qu'elle a adopté 1985. Le Mali est aussi partie prenante du programme d'action de la quatrième conférence mondiale sur les femmes et le développement de Pékin (1995)², du plan d'action de la conférence internationale « population et développement » du Caire (1994)³ et du Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique⁴. Le Mali a adopté les résolutions du Conseil de sécurité relatives au renforcement de la participation des femmes aux négociations de paix et aux processus et instances décisionnels pour la paix et la sécurité (résolutions 1325, 1820).

Le Système des Nations Unies au Mali a développé, pour la période 2010-2012, une Stratégie Commune pour la Promotion de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, dénommée Stratégie commune Genre. L'objectif de cette Stratégie était de faciliter une meilleure cohérence dans leurs interventions en matière de genre ; de renforcer la prise en compte de l'égalité de genre dans les politiques, programmes et stratégies de développement du SNU et des partenaires nationaux et de soutenir le développement des capacités pour l'intégration de l'approche analyse genre et d'accompagner l'effort du Gouvernement dans la mise en œuvre de sa Politique Nationale Genre adoptée en Conseil des Ministres le 24 novembre 2010.

Des initiatives ont été développées en vue de la mise en œuvre de la Stratégie commune Genre. Cependant, les résultats et impacts sont difficilement palpables du à plusieurs dont la crise aigüe qu'a traversé le pays.

En 2012, le Mali a vécu des événements traumatisants dont un conflit armé en Janvier 2012, dans les régions du nord suivi d'un coup d'Etat militaire en Mars 2012, avec trois de ses régions (Kidal, Gao et Tombouctou) qui représentent les deux tiers du pays, annexés.

¹ <http://www.un.org/fr/women/cedaw/convention.shtml>

² <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/Beijing%20full%20report%20F.pdf>

³ https://www.unfpa.org/sites/default/files/event-pdf/icpd_fre.pdf

⁴ <http://www.achpr.org/fr/instruments/women-protocol/>

L'occupation de ces régions par des groupes armés a donné lieu à l'application de la Charia et généré environ 174,000 déplacés et 248 935 réfugiés vers les pays limitrophes. Selon OCHA, dès Juillet 2012, l'occupation avait généré le déplacement interne de 174,003 personnes et environ 248 935 réfugiés vers les pays voisins. En Juillet 2014, le nombre de déplacés internes a été estimé à 126 249 alors que 353,695 réfugiés étaient rentrés au Mali, et 14.000 personnes ont cherché refuge dans les pays voisins. Le retour de ces réfugiés et personnes déplacées pose un problème majeur, non seulement du point de vue de leur réinsertion, mais aussi par rapport au maintien de la cohésion sociale au sein des communautés.

La loi sur Code de la famille et des personnes, adopté, en août 2009 par l'Assemblée nationale s'est vue diluée après une deuxième lecture des parlementaires, en octobre 2010, suite aux manifestations islamistes au stade de Bamako en mars 2010. En outre, le plan d'action 2012-2014 de mise en œuvre de la résolution 1325 a été étendu à 2015 à 2017. Un brin d'espoir est né cette année avec le vote de la loi sur le quota qui fixe à 30% la représentation des femmes aux postes nominatifs et électifs. En 2010, le gouvernement avait déjà élaboré un plan d'action pour lutter contre les violences faites aux femmes avec un soutien juridique aux victimes de violence.

Ce document de Stratégie Commune du Système des Nations Unies pour la Promotion de l'Égalité entre Femmes et les Hommes au Mali (SNEM), couvrant la période 2016-2019, détermine le cadre de l'action conjointe du système en direction de la réduction des inégalités homme-femmes et de l'autonomisation des femmes. Le document est élaboré dans un contexte assez spécifique aussi bien au niveau international impliquant les Nations Unies qu'au niveau national impliquant pour le Mali. Rappelons quelques uns des déterminants du contexte d'élaboration de cette stratégie égalité de genre.

Contexte international

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que l'objectif Trois est l'un des objectifs les moins atteints des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et que les femmes rurales demeurent les oubliées des OMD. Pour illustration on peut citer le Secrétaire Général des Nations Unies récemment à Davos, lorsqu'il exhortait la communauté des riches à adopter une action globale pour le développement, l'égalité des sexes et le changement climatique, « Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont démontré que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont essentielles à la lutte contre la pauvreté, la faim et d'autres problèmes mondiaux ». ⁵

Le 25 septembre 2015, les états ont adopté un nouvel agenda de développement international, comportant un ensemble d'objectifs pour le développement durable (ODD) dans le but d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici l'horizon

⁵ <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=34134#.Vs-Y3RjbjX8>

2030. Cet agenda a comme Objectif Cinq de parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.⁶ Cet objectif Cinq s'articule autour des points suivants:

- 5.1 Les droits des femmes sont des droits humains: Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine
- 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.

Des actions concrètes ont été identifiées comme conditions critiques pour réaliser l'ODD 5. On peut en citer certains tels que:

- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon a annoncé, la mise sur pied d'un panel de haut-niveau consacré à l'autonomisation économique des femmes. Ce panel, qui est le premier à être créé pour l'atteinte des ODD, est co-présidé par le Président du Costa Rica et la PDG d'IKEA Suisse. Il est en charge de formuler des recommandations pour la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce programme devra selon le Secrétaire Général, tenir compte de la nécessité d'améliorer les opportunités économiques des femmes et renforcer leur leadership pour générer une croissance économique inclusive, durable, et qui protège et respecte

⁶ <http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs>

l'environnement. Selon le Secrétaire General « La principale priorité est de faire en sorte que ces objectifs soient centrés sur la personne, sensibles au sort de la planète et respectueux du climat... « Les populations devraient être au centre de notre vision ».

En début 2012, le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, communément appelé ONU-SWAP a été adopté. Ce plan d'action vise à promouvoir la responsabilisation des Nations Unies en direction de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'ONU-SWAP est placé au niveau du Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies qui est la plus haute instance dirigeante du système sous la présidence du Secrétaire général. Chacune des entités des Nations Unies est supposée travailler pour la réalisation des objectifs en direction de la réduction des inégalités de genre qui sont reliés à quinze indicateurs de performance clairement identifiés. Dans le même ordre d'idée les politiques et programme en direction de l'égalité des sexes doivent être mises en œuvre et soutenues par une solide planification stratégique par les agences du système.

Contexte national

Cette stratégie se développe dans un contexte de remise en question des avancées réalisées au Mali en direction des droits des femmes à l'égalité. La loi sur Code de la famille et des personnes avec ses nouveaux amendements, a fait reculer de façon significative les maigres avancées en égalité de genre réalisées jusqu'à cette date au Mali. En 2010, le gouvernement a cependant élaboré un plan d'action pour lutter contre les violences faites aux femmes avec un soutien juridique aux victimes de violence.

Ce brin d'espoir ne devrait cependant pas occulter le fait que la législation malienne est encore en déphasage avec les instruments internationaux sur l'égalité des sexes. Pour illustration, le code de la famille adoptée en 2011 ne s'est pas aligné sur les dispositions de la CEDAW et le plan d'action sur les violences n'inclut pas la criminalisation des mutilations génitales féminines ou le mariage des enfants. La menace plane toujours sur les droits des femmes et les instruments et accords juridiques internationaux qui renforcent les droits des femmes sont toujours menacés de remise en question.

La situation des femmes au Mali dessine des facteurs aggravants d'inégalité et de pauvreté. Selon les données statistiques compilées à partir du rapport d'ONU Femmes "Progrès des femmes dans le Monde 2015-16, de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) et du Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) de l'UNICEF⁷,

⁷ Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016: Transformer les économies, réaliser les droits - See more at: <http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/4/progress-of-the-worlds-women-2015#sthash.YcR2huSB.dpuf>

Cellule de Planification et de Statistique (CPS/SSDSPF), Institut National de la Statistique (INSTAT/MPATP), INFO-STAT et ICF International, 2014. Enquête Démographique et de Santé au Mali 2012-2013. Rockville, Maryland, USA : CPS, INSTAT, INFO-STAT et ICF International.

Find out more on <http://mics.unicef.org>

- Le ratio homme/femmes dans les ménages pauvres serait de 110. Ceci veut dire les femmes seraient beaucoup plus susceptibles que les hommes à vivre dans des ménages pauvres.
- Dans le domaine de l'éducation, 94,1% des femmes sont sans niveau d'instruction contre 87,5% des hommes; 4,8% des femmes ont un niveau d'éducation primaire contre 9,1% des hommes; seulement 1% des femmes ont un niveau secondaire contre plus de 2,7% d'hommes.
- le taux de participation des femmes dans le marché du travail est passé de 37,1% en 1990 à 50,8% en 2013 contre 65,5% en 1990 et de 81,4% en 2013 pour les hommes. Seules 28,3% des femmes employées sont salariées (en nature ou espèce) contre 55,7% des hommes. La femme a un salaire supérieur ou égal à celui du mari dans seulement 5,2% des ménages ou les deux conjoints sont salariés.

Le Mali s'est doté d'un nouveau cadre de référence pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi des différents politiques, programmes et stratégies que le pays a eu à développer durant ces derniers temps aussi bien au niveau national que sectoriel. Le Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) couvre la période 2016-2018 et s'appuie sur les priorités déjà identifiées dans les différentes stratégies précédemment formulées telles que le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017), le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2013-2018), le Plan pour la Relance Durable du Mali (2013-2014), le Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord (PDA/RN) et la Stratégie spécifique de Développement des Régions du Nord.

Le CREDD comporte deux axes préalables (Paix, Reconstruction du Nord, et Sécurité ; Stabilité du cadre macroéconomique), trois axes stratégiques (Promotion d'une croissance inclusive durable; Accès aux services sociaux de base et développement social ; Développement institutionnel et Gouvernance), treize domaines prioritaires, et trente huit objectifs spécifiques. Il se donne comme objectif de rendre possible la perspective de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience pour promouvoir un développement inclusif en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali apaisé et uni. L'ensemble des politiques publiques devra intégrer le genre, l'emploi et le Changement climatique dans l'élaboration et le suivi-évaluation des politiques publiques.

Le Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Mali (UNDAF+) pour la période 2015-2019 appuie sur les priorités déjà identifiées dans les différentes stratégies précédemment formulées par le Mali. Cet UNDAF+ n'a cependant pas connu une solide intégration de la dimension genre du fait qu'il a été élaboré avec une participation marginale d'ONU Femmes au moment où l'entité avait une faible représentation dans le pays. La présente stratégie essaie de corriger ces lacunes dans un nouveau contexte solidifié par une forte présence d'ONUM Femme au Mali avec la nomination d'un Directeur Pays et le renforcement des capacités du bureau pays en ressources humaines. Vu le rôle de coordination assigné à l'entité cette forte présence est déterminante pour mobiliser tout le système des Nations Unies à s'assurer de l'efficacité et l'efficience du travail en direction de la promotion de l'égalité de genre au Mali.

Objectifs et Approche de la Coordination

Une coordination qui se limite à la comptabilisation de réunions de points focaux sans pouvoir décisionnels et à la gestion conjointe de petits programmes sans envergure, gérés par des juniors, ne correspond pas à l'urgence de l'action nécessaire pour réduire les inégalités de genre au Mali. L'approche passive classique se veut assez limitative dans l'articulation des programmes conjoints. Elle ne permet pas à l'équipe de réaliser des résultats palpables en direction de changement tant nécessaire dans la vie des femmes et des filles de ce pays. Le contexte du Mali et les multiples défis et obstacles qui se dressent devant la réalisation de l'égalité des droits économiques et sociaux des femmes, requiert qu'une approche dynamique de la coordination axée sur des résultats soit adoptée par l'ensemble du système. C'est cette approche dynamique qui permettra d'atteindre les objectifs que s'était fixé la précédente stratégie mais qui n'ont pas été atteints non seulement à cause du conflit mais aussi à cause de l'approche passive limitative qui avait été utilisée. Ces objectifs comprennent :

- Créer les conditions pour la cohérence efficiente soit le dénominateur commun des interventions en matière de Genre des agences du Système des Nations Unies au Mali. Ceci veut dire que tout le système doit naviguer dans la même direction en faisant fi des compétitions subjectives sans lendemain et en s'appuyant sur l'expertise et les avantages comparatifs de chaque agence.
- S'assurer que la prise en compte de l'égalité de genre soit effective dans les politiques, programmes et stratégies de développement du SNU et des partenaires nationaux. Il s'agit ici d'institutionnaliser le genre à travers sa prise en compte systématique dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets et programmes de développement. Pour se faire le système devra identifier deux ou trois programmes phares assez significatifs dans l'autonomisation des femmes et des filles et qui pourra regrouper le maximum d'agences à travailler collectivement.
- Renforcer les connaissances et la compréhension de l'analyse des inégalités basées sur le genre. Il s'agit de soutenir la compilation d'un robuste corpus de connaissances qualitatives et quantitatives pour pouvoir définir une base données de départ permettant de mesurer les résultats et progrès réalisés sur les questions de genre, de mettre à la disponibilité du système une solide expertise genre, de renforcer les capacités des agents du système et leurs partenaires et développer une communication efficiente pour le plaidoyer..

Pour réaliser ces objectifs la stratégie se construit autour de cinq axes d'interventions inspirées de l'UNDAF en cours et du CREDD. Le premier axe se focalise sur la dimension genre de la paix, la sécurité et la réconciliation. Le deuxième axe s'intéresse à la gouvernance basée sur une perspective égalité des droits entre hommes et femmes. Le troisième axe s'articule autour de la dimension genre de la croissance

inclusive et du développement durable. Le quatrième axe est consacré à la dimension genre des services sociaux de base et de l'action humanitaire. Le cinquième axe se rattache au renforcement des capacités, au plaidoyer et au suivi evaluation.

Les principes directeurs sur lesquels se fonde la coordination dans la mise en œuvre de ces axes commencent par l'implication au plus haut point des chefs d'agence. Elles/Ils doivent montrer de par leur présence, leur participation et l'orientation qu'ils donnent au processus, que les questions de genre sont assez centrales pour qu'elles/ils y soient visibles et actifs et que les rapports et convocations aux réunions leur parviennent directement. Une autre facteur c'est le niveau et le profil des points focaux genre, mais aussi la disponibilité dans les agences de plusieurs personnes, au moins deux experts/tes qui pourraient a tout moment être déployés pour le travail de la coordination.

Axe 1 : Dimension genre de la paix, la sécurité et la réconciliation

Tel que souligne dans l'UNDAF Mali et le CREDD, la paix, la sécurité et la réconciliation sont des conditions nécessaires pour réaliser un Mali uni. Elles ne peuvent pas être effectives et durables sans être inclusives. Cette stratégie doit aboutir à ce que les processus de paix, de stabilisation et de sécurité prennent en compte la dimension genre à travers un dialogue politique inclusif, une réforme des institutions qui inclut l'égalité des sexes et le respect des droits humains. Ceci se traduit par :

- l'application de la loi sur le quota à 30% respect pour tous les postes nominatifs et électifs dans le processus et ce donnerait ainsi une plus grande représentativité et une participation effective des femmes leaders à tous les niveaux. Cette augmentation devrait être mesurable par rapport à l'existant.
- Le renforcement des capacités techniques, logistiques et institutionnelles des femmes leaders et leurs organisations et des femmes actrices dans le conflit armé représentées au sein de la Commission nationale de DDR. C'est ce renforcement de leurs capacités qui leur permettra de jouer pleinement leur rôle pour la mise en œuvre d'une démobilisation et d'une réinsertion inclusives.

Un effort particulier est mis en place au Mali pour renforcer d'ici 2019, la cohésion sociale à travers la justice transitionnelle et le dialogue communautaire incluant les organisations de femmes et les femmes leaders à tous les niveaux de la culture et l'éducation pour la paix. La justice transitionnelle, le dialogue communautaire et la culture de l'éducation à la paix doivent intégrer les dimensions d'inégalités de genre aussi bien du point de vue du contenu des documents de base, de la participation et de la représentativité à 30% des femmes et des filles, que du point de vue des résultats et impacts positifs sur leur autonomisation.

Dans ce processus, Les capacités techniques des institutions en charge du processus de réconciliation et de justice transitionnelle et les organisations de femmes au sein de la société civile sont renforcées pour promouvoir la réconciliation, le droit à la vérité, à la justice et à la réparation des femmes victimes. Pour juguler les inégalités liées à l'accès à la justice et s'assurer de la représentativité des femmes à tous les

niveaux dans les institutions et processus judiciaires and accords de paix, des mécanismes et actions visant à répondre aux facteurs bloquants seront mis en place. La connaissance des femmes de leurs droits de même que leur confiance au système judiciaire seront consolidées avec l'élimination ou le contrôle des multiples obstacles qu'elles rencontrent, y compris les stéréotypes culturels. En conséquence, le nombre et le flux des requêtes judiciaires introduites par les femmes seront renforcés.

La question de la représentativité des femmes est au centre des réponses proposées pour résoudre le problème des inégalités persistantes entre les sexes. La représentativité concerne aussi bien la présence physique dans les institutions, que la représentativité du quota à 30% des femmes et des filles dans les institutions, ou la prise en compte de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans les processus, accords et politiques mises en œuvre pour faciliter le dialogue politique.

Axe 2 : Gouvernance basée sur une perspective Egalité des Droits

La gouvernance est un pilier central aussi bien pour l'UNDAF Mali que pour le CREDD. La portée de la dimension genre dans la gouvernance se traduit par le fait que les organisations de femmes et les femmes leaders, y compris les jeunes femmes et celles au niveau local, participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'Etat de droit.

Les capacités de différentes institutions se verront développées et en conséquence:

- l'Assemblée Nationale et ses structures de contrôle des Finances publiques (Section des Comptes de la Cours Suprême) sont renforcées. Ces institutions adoptent la budgétisation basée sur le genre et se sentent redevables de rendre compte par rapport leur responsabilité dans la gestion des politiques publiques sensibles à l'égalité de genre
- Les institutions publiques au niveau national, régional, local et sectoriel maîtrisent et donnent la priorité à la planification et la programmation axée sur la correction des inégalités, en particulier celles entre les sexes et la production des données statistiques comparables et désagrégés par sexe.
- Les media, les organisations de femmes et de droits humains, les femmes leaders participent plus activement dans la vie publique, exercent le contrôle citoyen rigoureux et font pression pour les institutions rendent compte de leur responsabilités et des engagements pris pour l'autonomisation des femmes.
- Les Institutions judiciaires et pénitentiaires et les organes de lutte contre l'impunité évoluent dans un cadre juridique réformé, amélioré et conforme aux principes de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.
- Les mécanismes nationaux formels et informels de promotion et de protection des **droits Humains** disposent des capacités institutionnelles et techniques pour mieux accomplir leurs missions en conformité avec les standards internationaux tel que la CEDEF, la plateforme d'action de Beijing et le Protocole de Maputo

Axe 3 : Dimension genre et Croissance Inclusive et Développement durable

Autonomisation économique et sociale des femmes rurales

La féminisation de la pauvreté n'est plus à démontrer. De plus tous les professionnels du développement reconnaissent que les femmes rurales, surtout au Sahel sont les laissées pour compte des OMD. La situation des femmes maliennes en milieu rural illustre clairement féminisation de la pauvreté, de part leur contribution dans la production et la transformation des produits agricoles, leur accès nettement limité aux facteurs de production leur marginalisation économique dans la redistribution des fruits de la croissance. Une croissance ne pourrait être inclusive si elle ne prenait à bras le corps la recherche de solution durable pour sortir les femmes rurales maliennes de leur exclusion économique et sociale.

La meilleure expression d'une croissance inclusive et d'un développement durable serait de développer un programme avec et pour les femmes rurales, offrant des capacités et des opportunités productives considérables et variées, permettant de générer d'importants revenus dans un environnement sain, durable qui les sortirait de la pauvreté. Ce programme ne sera une micro-initiative faisant travailler un petit nombre de femmes et leur donnant de maigres revenus leur permettant juste de relaver la tête au dessus de l'eau. Il s'agit d'un programme multidisciplinaire impliquant l'économique, l'environnemental et le social. Ce programme se déroulera comme suit :

- Un recensement du profil des femmes rurales et leur catégorisation
- La création d'une base de données référentielles avec une méthodologie d'évaluation de résultats développée ex ante
- une sélection de champ d'intervention en fonction de plusieurs critères dont le niveau de pauvreté mais aussi le niveau d'organisation de femmes
- Une discussion participative et concertée pour l'identification de leur besoins en facteurs de production mais aussi l'appui social en santé de la reproduction en formation en droits humains, en accompagnement pour le VIH/SIDA, en ITC et en appui humanitaire.
- L'organisation participative de l'appui économique, technique, professionnelle et sociale
- Une formation en technique de marketing, en communication, en négociation et plaidoyer
- L'ouverture de l'accès au programme Purchase for Progress initié par le PAM

Une telle initiative appelle doit inclure toutes les ressources humaine et matérielles du SNU et devrait aboutir à :

- Un corpus de femmes rurales organisées à travers le Mali ayant accès à des moyens de production considérables et des compétences techniques leur permettant d'accroître effectivement leurs revenus, d'améliorer leur sécurité alimentaire et d'accroître leur bien-être social et environnemental
- Des organisations de femmes rurales structurées à travers le Mali ayant la capacité de produire des céréales locales en grande quantité,
- Des organisations de femmes rurales structurées à travers le Mali ayant la capacité de répondre à la demande du marché

- Des organisations de femmes rurales structurées a travers le Mali ayant la capacité participer convenablement et en nombre au Programme Purchase pour impulser une croissance verte et inclusive
- Des actrices en mesure de participer activement a une évaluation du programme après trois années.

Rajeunir et féminiser l'emploi des jeunes

Les jeunes représentent l'autre catégorie d'exclus économiquement et socialement sans lequel une croissance ne pourrait être inclusive. Une croissance malienne qui ne génère pas d'emploi décent pour les jeunes ne pourrait être qualifiée d'inclusive. IL est donc urgent de mettre en place un programme axé sur la création d'opportunités d'emploi paritaire de jeunes femmes et de jeunes gens, pour leur donner de nouvelles opportunités de jouer leur rôle de citoyens démocratique et épris de paix.

Ce programme se développe comme suit :

- Un recensement sexo-spécifique du profil des jeunes diplômés et leur catégorisation
- La création d'une base de données référentielles avec une méthodologie d'évaluation de résultats développée ex ante
- Une vision prospective des jeunes recensés décrivant leur vision et aspiration d'emploi
- Un recensement des opportunités d'emploi a court et moyens termes au niveau public et local ; et au niveau des entreprises.
- La mise en place d'un programme de formation technique doublée d'une formation en leadership, renforcement de la connaissance et en analyse genre
- La mise a disposition et l'encadrement de ces jeunes femmes et de jeunes gens pour leur permettre d'avoir un emploi.

Ce programme de déroulera comme suit et aboutira a :

- Un nombre considérable de jeunes de condition modeste dont 50% de jeunes femmes, bénéficient de renforcement de capacité et de formation en leadership citoyen leur permettant de compétir avec succès sur le marche du travail
- Une base de donnée filable et rigoureuse est développée de façon participative
- Un nombre considérable de jeunes de condition modeste dont 50% de jeunes femmes bénéficient de renforcement de capacité et de formation en leadership citoyen
- Un nombre considérable de jeunes de condition modeste dont 50% de jeunes femmes sont soutenus et suivi dans la recherche d'un emploi décent dans le secteur public, le secteur privé, aux niveau des provinces ou des organisations non étatiques

Une croissance inclusive nécessite que les ressources financières soient allouées de façon a ce que tous les acteurs en bénéficient, en particulier ceux/celles vivant dans la pauvreté. L'adoption de l'approche budget sensible au genre permet d'augmenter de façon significative les allocations budgétaires bénéficiant directement les femmes et les jeunes filles. De façon spécifique, il donnera les résultats suivants :

- Le programme d'autonomisation économique des femmes rurales est intégré dans le budget national et entièrement financé
- Le programme de création d'emploi des jeunes est intégré dans le budget national et entièrement financé
- La loi sur les violences faites aux femmes et aux filles est amplement financée aussi bien dans sa traduction et dissémination au niveau local que dans toutes les autres étapes de sa mise en œuvre
- L'accès des femmes aux ressources, et non seulement la micro finance mais l'accès à des ressources financières adéquates et de qualité, et rendue effective et efficiente

Ces programmes ambitieux ne peuvent être mis en place sans une division des statistiques formée, et qui adhère à l'approche genre. Le manque de données sexo spécifiques est l'un de plus importants facteurs bloquants à l'atteinte de l'égalité homme-femme. Sans ces données il n'est pas possible de faire un diagnostic situationnel permettant de faire ressortir les inégalités. Il n'est pas non plus possible mesurer les progrès réalisés dans la réduction des inégalités de genre si les programmes mis en place ne commencent pas avec la mise sur pied d'une base statistique référentielle qui aurait des données quantilage et qualitative sur laquelle mesurer les progrès réalisés.

Cette initiative sur la statistique aboutirait à ce que :

- La production de données statistiques désagrégées par sexe, âge et zone géographique
- Les données permettent de mieux prendre en compte les inégalités de genre
- Les données mettent l'accent sur les programmes qui renforcent directement l'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes filles.
- Les experts de la direction malienne de la statistique bénéficient de formation et d'outils et d'appuis d'experts en genre et statistique
- Les experts de la direction malienne de la statistique s'approprient, utilisent et mettent en pratique les recommandations de Division de la Statistique de Nations Unies par rapport à l'intégration de la dimension genre dans la collecte et la compilation des données pour informer le développement durable

Axe 4 : Dimension genre Services Sociaux de Base et Expertise Genre pour Action Humanitaire

Cet axe est aussi bien central dans l'UNDAF Mali que dans le CREDD.

Les femmes doivent être vues comme pourvoyeuses de services sociaux avant d'en être bénéficiaires. Toute augmentation de l'accès des population aux services sociaux représente une économie au travail impayé des femmes dans la provision des biens sociaux. Il est donc important Les femmes et les jeunes filles, en particulier celles qui sont les plus marginalisées et les plus affectées par les crises, ont un accès considérablement élevé à l'assistance humanitaire et aux SSB de qualité. Cet axe produira les résultats suivants du point de vue de l'égalité de genre :

- Une experte en genre, financée par tout le SNU, et Assistance humanitaire est mise à la disposition de OCHA au Mali avec les responsabilités suivantes :
 - Appui technique l'évaluation des besoins des bénéficiaires en appui humanitaire
 - Coordination avec les agences impliquées dans l'action humanitaire
 - Facilitation de la participation et de recrutement des femmes (y compris vieilles personnes et jeunes femmes) dans le travail humanitaire
 - Formulation des messages de plaidoyer aux différents groupes cibles dans l'action humanitaire
- Les femmes en particulier les plus vulnérables utilisent un paquet intégré de services de santé la reproduction et services de qualité de prévention et de prise en charge du VIH et du Sida
- Les femmes les plus affectées par la désertification et la déforestation bénéficient de capacités accrues pour gérer de manière durable les ressources naturelles
- Les femmes sont mises à l'avant garde de l'utilisation accrue des énergies nouvelles et renouvelables, et des mesures d'adaptation aux changements climatiques
- Les femmes et les jeunes filles bénéficient de protection et de prise en charge adéquate contre les violences, abus et exploitation

Axe 5 : Renforcement des capacités Plaidoyer et suivi-évaluation

Le travail pour le renforcement de l'Egalité des droits et la diminution des inégalités de genre ne peut pas se faire sans une augmentation substantive et palpable des moyens techniques, humains et financiers. Différents outils doivent faire partie du contenu des formations à entreprendre pour le renforcement de capacité. L'effort de renforcement des compétences en genre des points focaux du SNU doit être renforcée et focalisée sur les programmes mis en place et le suivi-évaluation des impacts dans les programmes.

Au delà de la formation en direction des points focaux, la formation doit impliquer les acteurs du secteur public, les ONG, les universités et centres de recherche. Elle doit s'appuyer sur des équipes pluridisciplinaires inter agences de points focaux pour accompagner la stratégie dans sa mise en œuvre. Le renforcement de capacité devra aussi se faire au sein de chaque agence pour solidifier la coordination et le partage de responsabilité.

Tel que proposé, l'appui technique en genre à travers le recrutement d'un/une expert/te à apporter à OCHA est primordial et doit être une initiative conjointe de toutes les agences du SNU.

Le plaidoyer doit se faire au niveau le plus élevé. Il réaffirmer que les droits de la personne humaine sont centraux pour le développement et que les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible des droits humains. IL doit réitérer régulièrement l'attachement des nations Unis au programme d'action Beijing 95, au plan d'action de la conférence du Caire 94 et aux ODD. Il doit faire appel a la CEDEF durant les processus d'élaboration et de mise en œuvre des législations et autres textes afférant au dialogue politique. Le plaidoyer doit se faire à tous les niveaux en particulier lorsqu'il s'agit d'intégrer les inégalités de genre dans le dialogue politique ou au niveau des instances nationales et locales et de décision économique, sociale ou culturelle. Le plaidoyer doit se fonder sur des documents offrant un cadre de référence commun aux acteurs et actrices appelés à les utiliser.

Il est recommande que le genre soit intégré systématiquement dans l'ensemble des documents stratégiques produit par le SNU et que chaque agent/te du SNU soit en mesure de se les approprier correctement. Il est aussi capital de développer ex-ante, à partir de l'analyse genre, une base de données référentielle de départ pour tous les processus et programmes afin de pouvoir mesurer les impacts et les résultats liés à leur mise en œuvre et les utiliser dans le plaidoyer.

L'implication des chefs d'agence au premier plans du plaidoyer nécessite un engagement politique fort qui devrait se traduire par le fait que la responsabilité du genre soit entre les mains de personnels spécialistes et expérimentées sur les questions de genre mais aussi sur la communication et la coordination, qui, par conséquent, peuvent bien porter ce plaidoyer.

Un plaidoyer fort nécessite que l'on implique, de l'élaboration à l'évaluation des stratégies, politiques et programmes de développement, l'ensemble des partenaires et acteurs/trices, experts/e-s au sein du Gouvernement, de la société civile ou du système des nations unies.

Porter, à partir du plus haut niveau de la représentation du système des nations Unies et de ses agences au Mali , l'intégration du genre dans toutes les politiques, actions, champs d'intervention et instruments relatifs aussi bien au travail de chaque agence qu'aux activités sous l'égide de la coordination.

Le plaidoyer nécessite aussi bien le suivi analytique du travail sur le genre que la traçabilité du volume de l'enveloppe budgétaire allouée, du qu'elle est jusqu'à présent embryonnaires. Il serait donc important de développer des indicateurs permettant l'évaluation des couts des actions menées par le gouvernement et de la part consacrée au genre dans les dépenses d'aide publique au développement.

Matrice des résultats UNDAF/Genre

+ Axe 1 : Dimension Genre de la Paix, la Sécurité et la Réconciliation

Priorité nationale: Intégration de la dimension genre dans Restauration de la paix, de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national et dans la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale

Effets UNDAF/Genre	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
<p><i>Effet 1: Les processus de paix, de stabilisation et de sécurité prennent en compte la dimension genre à travers un dialogue politique inclusif, une réforme des institutions qui inclut légalité des sexes et le respect des droits humains</i></p> <p>Lead : Ministère de la Femme PNUD, ONU Femmes Co-lead : MINUSMA Division SSR/DDR, PAD</p> <p>Autres : Médiation, Affaires Civiles, UNDP, UNODC, UNMAS, UNPOL, UNICEF,</p>	<p>Proportion de femmes consultées ou invitées à participer durant les différentes étapes</p> <p>Proportion des femmes en position de leadership dans les processus de mise en œuvre des accords de paix, de stabilisation et de sécurité</p> <p>Nombre de violation des droits des femmes liés au conflit et pris en compte durant le processus et mise en œuvre des accords de paix, de stabilisation et de sécurité, en référence à la CEDEF, La plateforme d'Action de Beijing, la Résolution 1325 et le Protocole de Maputo.</p>	<p>Accords sécuritaires et politiques Rapport CEDEF Rapport Résolution 1325 Rapports UNDSS, Rapports Droits de l'homme Rapport Beijing Rapport ODD</p> <p>Plan décennal de la réconciliation Plan d'action d'exécution de l'Accord ; revues</p>	<p>Stéréotypes Genre Faible engagement</p> <p>Perceptions biaisées contre les femmes</p> <p>Faible engagement des agences du SNU</p> <p>Exclusion/Indifférence</p> <p>Engagement des Partenaires en comparaison à leurs actions</p> <p>L'accès limité</p>	<p>Mise en œuvre,</p> <p>Coordination, Infrastructure Financement,</p> <p>Contribution aux Renforcement des Capacités/Formation</p> <p>Suivi et rapportage</p> <p>WB, MISAHEL, EUTM/EUCAP, Ambassades, Force</p>	

<p>HRD, Genre, IOM.</p>		<p>Base de données section des droits de l'homme</p>	<p>empêchant une vérification indépendante par la section « droits de l'homme »</p>	<p>Suivi et rapportage</p>	
<p>Produit 1.1. Dialogue politique / médiation:</p> <p>Les dialogue politique et la reformes des institutions prend en compte les inégalités de genre et aboutit a une plus grande représentativité et une participation effective des femmes leaders a tous les niveaux</p>	<p>Indicateur 1.1 Nombre de femmes leaders et d'ONG de femmes au niveau local et national renforcées pour la gestion des conflits et la promotion de la paix, de la stabilisation et la réconciliation nationale</p> <p>Indicateur 1.2 Nombre d'actions prises dans le cadre de l'application la Résolution 1325 dans le contexte de l'Accord de Paix global Base: 6/an ; Cible: 18/an</p> <p>Indicateur 1.3 Nombre d'ONG de femmes et de femmes leaders au niveau local et national d'organisations de la société civile, y compris les jeunes femmes dirigeantes, soutenues par les Nations Unies pour participer au dialogue</p>	<p>Code Câbles O/SRSG</p> <p>Minutes des réunions du CSE et CTMS et du groupe thématique Genre</p> <p>Documents / analyse des ateliers thématiques sur la base de 5 thèmes de la feuille de route</p> <p>Documents issus de Pad et / ou des ateliers de CAD-organisés</p>	<p>Faible engagement par les deux parties dans le cadre du processus de paix</p> <p>Détérioration de l'environnement politico-sécuritaire</p> <p>Exclusion de certains groupes du processus de dialogue inclusif</p> <p>Faible engagement pour la promotion des droits de l'homme</p> <p>Les organisations de la société civiles existantes sont politisées</p>		

	<p>politique au cours de toutes les phases du dialogue politique</p> <p>Base: ?; Cible: 2 organisations par thème</p> <p>Indicateur 1.4 % de groupes thématiques participants aux négociations qui ont une représentation des femmes d’au moins 30 %et médiation au sein des commissions Base: 0 ; Cible: 100%</p> <p>Indicateur 1.6 Nombre de régions et de cercles ou de séances de restitutions sur la dimension genre du Dialogue politique / médiation ont été organisés Base : 0 Cible : 9 régions et 49 cercles</p> <p>Indicateur 1.7 Nombre de stratégies et de plans d’action développés en collaboration avec le Min de la Femme Base : 0 Cible : 2 stratégies ; 2 plans d’action</p>	<p>Rapports des mécanismes internationaux des droits humains</p> <p>Rapports d’activités/ Rapports de projets</p> <p>Document de la stratégie et du plan d’action du MRN</p>	<p>L’accès aux communes est limité</p> <p>La sécurité volatile</p>	<p>Appui technique</p> <p>Suivi et analyse indépendante</p> <p>Formations et appui logistique et technique OSC et MRN</p>	
--	--	--	--	---	--

<p><u>Produit 1.2.</u> <u>DDR/Réinsertion :</u></p> <p>Les capacités techniques, logistiques et institutionnelles de la Commission nationale de DDR, des femmes leaders et leurs organisations et des femmes actrices dans le conflit armé sont renforcées pour la mise en œuvre d'une démobilisation et d'une réinsertion inclusive</p>	<p><u>Indicateur 2.1</u> Nombre Base : 0 ; Cible : 6000-10000</p> <p><u>Indicateur 2.2</u> Nombre femmes actrices le conflit armé ayant été enregistrées et ayant bénéficié des projets de Réinsertion</p> <p><u>Indicateur 2.3</u> Nombre des femmes prises en compte dans les programmes spécifiques de réhabilitation</p>	<p>PV de réunions Rapports d'activités (EMOV, ERS réf Mode opératoire cantonnement) Accord global de Paix pour définir la cible finale Revue et rapports Programme national DDR Rapports de la Section DDR Photos</p> <p>Rapport des opérations d'enregistrement/d'émobilisation (base de données)</p> <p>Liste des bénéficiaires aux projets</p> <p>PV des réunions des comités locaux de projets</p>	<p>Faible volonté politique des parties pour sa mise en place/Non inclusion de certains groupes dans la commission</p> <p>L'exclusion de la communauté dans la réinsertion</p> <p>Absence d'accord entre les parties sur le DDR ou manque de financement Les Groupes Armes ne présentent pas les vrais combattants et leur armement. Situation politique et sécuritaire instable</p> <p>Faible taux de participation des populations cibles aux projets de réinsertion dû au manque/insuffisance de financement</p> <p>Difficulté à mettre en place le comité local de projet à cause de l'absence des autorités locales</p>		
--	---	--	--	--	--

			Partenaires de mise en œuvre insuffisants Faible coopération des chefs de groupes armés à libérer les enfants soldats, ce qui peut mener à une lenteur du Processus de réunification familiale.		
<p><i>Effet 2: D'ici 2019, la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire incluant les organisations de femmes et les femmes leaders à tous les niveaux de la culture et l'éducation pour la paix.</i></p> <p>Lead : Gouvernement Co-lead : MINUSMA/PNUD/ONU Femmes</p> <p>Autres : UNESCO, Affaires Civiles, UNICEF, HRD, ONU-FEMMES, ECU, UNHCR, IOM, ONUDI</p>	<p># conflits inter et intra-communautaires et discriminations/genre aggravées par le conflits identifiés Base : 19, Cible : 0</p> <p>% de femmes engagées dans un conflit qui ont utilisé les mécanismes locaux de dialogue et de résolution de conflits Base/cible a déterminer</p> <p>% de femmes qui croient que leurs communautés sont mieux outillées à gérer le conflit Base/ cible à déterminer</p> <p>% de femmes retournées dans les communautés cibles qui sont restés dans ces communautés Baseline/ cible TBC</p>	<p>Cartographie mensuelle des conflits Affaires Civiles</p> <p>Sondage des représentantes femmes des communautés et auprès des mécanismes de résolution de conflits (PBF)</p> <p>Sondage des représentantes femmes des communautés</p> <p>Sondage avec les représentantes</p>	<p>La sécurité volatile L'accès limité aux régions reculées</p> <p>Duplication des projets</p>	<p>Coordination avec les partenaires nationaux, UNCT et les PTF</p> <p>Identification et Analyse et des conflits</p> <p>Renforcement des capacités Financement Suivi et évaluation</p>	

		femmes des communautés, données des projets, d'UNHCR/OIM/ONU Femmes et des autorités locales			
<p>Produit 2.1. Justice transitionnelle : Les capacités techniques des institutions en charge du processus de réconciliation et de <i>justice transitionnelle</i> et les organisations de femmes au sein de la société civile sont renforcées pour promouvoir la réconciliation, le droit à la vérité, à la justice et à la réparation des femmes victimes.</p>	<p>Indicateur 2.1.1 Nombre de textes réglementaires sur les discriminations basées sur le genre adoptés et mis en œuvre par les membres de la CVJR Base : 0 ; Cible : 4</p> <p>Indicateur 2.1.2 % des cas liés à l'inégalité de genre investigués par la CVJR par rapport au nombre total de cas de plaintes déposés. Base : 0 ; Cible : 50%</p> <p>Indicateur 2.1.3 Nombre de recommandations émanant du CVJR sur la prise en compte des inégalités de genre dans l'administration de la justice et la réduction de l'impunité qui sont exécutées selon des standards raisonnables Base: 0, Cible : 10</p> <p>Indicateur 2.1.5 Nombre</p>	<p>Reports of the TJRC ; reports of international human rights mechanisms ; reports of HRD ;</p> <p>Reports of the TJRC ; reports of international human rights mechanisms ; Rapports de la 1325 et 1820 ; reports of HRD ;</p> <p>Reports of the TJRC ; reports of international human rights mechanisms ; reports of HRD ;</p>	<p>Risque de la non reconnaissance des animateurs/genre de l'institution par les mouvements armés en tant que parties au processus de négociation ;</p> <p>Faible volonté politique des parties pour sa mise en place</p> <p>Non applications des recommandations de la CVJR et de la 1325 et la 1820 par le gouvernement</p> <p>Manque de ressources pour la mise en œuvre des activités</p> <p>Engagement insuffisant</p>	<p>Plaidoyer</p> <p>Assistance technique en expertise et consultation</p>	

	<p>d'organisations de femmes, qui participent au sein de la coalition pour la justice transitionnelle Base: 05 ; Cible: 10</p> <p>Indicateur 2.1.6 Proportion d'organisations de femmes parmi les organisations de la société civile qui participent au sein de la coalition pour la justice transitionnelle</p>	<p>Membership of coalitions</p> <p>reports of international human rights mechanisms ; reports of HRD ;</p>	<p>des acteurs nationaux</p> <p>Le processus de nomination des membres n'est pas transparent</p> <p>Emprise politique du Ministère de tutelle sur la CVJR</p> <p>Le rejet de la CVJR par les bénéficiaires / communautés</p>	<p>Plaidoyer</p> <p>Appui technique et logistique</p>	
--	---	--	--	---	--

**Matrice des résultats UNDAF+ Axe 2 : Gouvernance basée sur une perspective
Egalité des Droits Hommes/Femmes**

Priorité nationale: Intégration de la dimension genre dans la mise en place d'institutions fortes et crédibles d'une politique active de bonne gouvernance et de réconciliation nationale

Effets UNDAF	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
Effet 3 : Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus	<p>Mo Ibrahim Index (Score) Ligne de Base: 50.7 (2013), Cible: 55</p> <p>% de la population féminine qui</p>	<p>Rapport Mo Ibrahim</p> <p>Afro Barometer</p> <p>Transparency</p>	<p>La dégradation de la situation sécuritaire, politico institutionnelle pourrait menacer la</p>	<p><u>Gouvernement du Mali</u></p> <p>Formule, assure le pilotage, la mise en</p>	

<p>efficace leurs missions de service public et les organisations de femmes et les femmes leaders y compris les jeunes femmes et celles au niveau local, participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'Etat de droit</p> <p>Lead : Gouvernement</p> <p>Co-lead : PNUD, MINUSMA HRD/OHCHR ; Affaires Civiles</p> <p>Autres : UNICEF, ONU-FEMMES, UNFPA, UNHCR, UNCDF, OIM</p>	<p>supporte le processus démocratique</p> <p>Nombre d'incidents de violation de droits de femmes liés au conflit et les violations du droit international humanitaire Base 2012/2014 : 112 Target : 2019 0</p> <p>Taux de participation générale des femmes aux élections Base : moins de 40% Cible : +50 %</p> <p>Taux de femmes candidates aux élections locales Base : 16% (communales de 2009) Cible : 30%</p> <p>Pourcentage des dépenses en direction de l'égalité de genre par rapport au budget de l'état</p> <p>% des ressources du budget de l'Etat reliées à l'égalité de genre transféré aux collectivités. base : 3,1 % (2010⁸) Cible : 30 %⁹</p>	<p>International</p> <p>Rapport du MAEP (évaluation de la gouvernance)</p> <p>Rapport Résolutions 1325 et 1820</p> <p>Rapport CEDEF</p> <p>Analyse genre des Budget de l'Etat</p> <p>Analyse genre des transferts budgétaires vers les collectivités</p>	<p>stabilité du pays et éventuellement l'organisation des élections</p> <p><u>Probabilité</u> : faible</p> <p><u>Mesure de mitigation</u> : Les acteurs concernés ont marqué la volonté politique de rétablir la paix dans le Nord, restaurer l'autorité de l'État et le fonctionnement normal des institutions, promouvoir la réconciliation nationale dans le respect des principes de bonne gouvernance et de l'État de Droit.</p>	<p>œuvre et le suivi - évaluation des politiques publiques définies dans le CSCR et des différents documents de stratégies et politiques nationales en conformité avec une perspective égalité des droits hommes/femmes, les principes de bonne gouvernance et de respect de l'État de Droit.</p> <p>Joue son rôle de détenteur d'obligations</p> <p>Mobilise les ressources Accroît les ressources des collectivités locales pour la mise en œuvre du plan d'action issu des États Généraux de la Décentralisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure la 	
--	--	--	---	---	--

⁸ La Décentralisation au Mali : Etat des lieux et Perspectives FMI 2014

⁹ Plan d'action Etats Généraux Décentralisation

<p>Produit 3.1 : Les capacités de l'Assemblée Nationale et des Structures de contrôle des Finances publiques (Section des Comptes de la Cour Suprême) sont renforcées en vue d'améliorer la recevabilité dans la gestion des politiques publiques sensibles à l'égalité de genre.</p>	<p>Indicateur 1.1 Nombre de propositions de loi soumises par l'Assemblée Nationale _base : 0 en 2014 Cible : 5</p> <p>Indicateur 1.2 : Nombre d'initiatives de contrôle de l'action gouvernementale en relation à la promotion de genre prises par l'Assemblée Nationale. Lignes de base : 2/an Cible : 4/an.</p> <p>Indicateur 1.3 % des collectivités territoriales ayant fait l'objet d'un contrôle par la Section des Comptes de la Cour Suprême base : 2%¹⁰ Cible : Au moins 30% ¹¹</p>	<p>Rapports / Journal de l'Assemblée</p> <p>Rapport de la revue sectorielle Décentralisation et Développement Institutionnel (Ministère de la Décentralisation et de la Ville / Commissariat au Développement Institutionnel)</p>		<p>transposition dans l'arsenal juridique national les conventions internationales en matière de lutte contre la criminalité, l'impunité, pour le respect des principes de bonne gouvernance, des droits de l'homme et de l'État de Droit. Assure la disponibilité des ressources humaines dans les services appropriés</p> <p>Assurer la prise en compte du Genre dans les budgets, programmes/projets</p>	

¹⁰ 15 collectivités contrôlées sur 761

¹¹ Soit 228 collectivités contrôlées

<p>Produit 3.2 : Les capacités des institutions publiques (au niveau national, régional, sectoriel) pour la planification et la programmation axée sur l'évidence, les inégalités entre les sexes , le S&E et la production des données statistiques comparables et désagrégés par sexe, sont renforcées</p>	<p>Indicateur 4.1 # (ou %) de politiques, stratégies, plans, budgets clés appuyés par l'UNDAF+ qui sont équitables par rapport à la dimension genre et axés sur l'évidence. Base : à déterminer, Cible : à déterminer</p> <p>Indicateur 4.2 # d'unités/services de planification/ S&E/statistiques avec une capacité technique en analyse genre renforcées pour la collecte, analyse, et utilisation des données désagrégées par sexe Base : 5, Cible : 12 (y inclus Instat, DNP, Services décentralisés)</p> <p>Indicateur 4.3 Un compendium national des indicateurs/genre effet et processus standardisé [TBD]</p> <p>Indicateur 4.4 # des enquêtes et études clés menés avec un rapport final publié sur les thématiques prioritaires appuyés par cet UNDAF+</p>	<p>Politiques d'égalité de genre, guides, plans, budgets appuyés par cet UNDAF+ (nouveaux/révisés)</p> <p>Rapports projets, plan des unités du gouvernement</p> <p>Compendium Statistique Genre</p> <p>Gendered Research outputs; Rapports finals</p> <p>MICS, INSTAT ; Registres administratifs</p>		<p><u>Les organisations de femmes, les experts en genre et les acteurs non étatiques</u> sensible à l'égalité de genre participent et contribuent, avec une perspective égalité des droits hommes/femmes, à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies et documents nationaux de politique Participent à la mobilisation des ressources Facilitent la promotion du dialogue social.</p> <p><u>Les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux</u> Apportent un appui financier, technique en</p>	
<p>Produit 3.3 : Les capacités des</p>	<p>Indicateur 4.1 : Nombre des structures faitières et plateformes</p>	<p>Rapports annuels des organisations faitières et</p>	<p>Difficultés de mise en œuvre des accords</p>		

<p>organisations de femmes, des femmes leaders a différents niveaux et des médias sont renforcées en vue d'améliorer le contrôle citoyen, la recevabilité des institutions et la participation des femmes dans la vie publique.</p>	<p>de la société civile ayant bénéficié de renforcement des capacités sur les techniques de contrôle citoyen. base : 20 ; Cible: 62</p> <p>Indicateur 4.2 : Nombre d'initiatives entreprises par des structures faitières et plateformes pour influencer les systèmes de gouvernance et les politiques publiques prenant en compte l'équité et l'égalité du genre. base : 0 ; Cible : 5 (soit 1/an)</p> <p>Indicateur 4.3 : Nombre d'émissions, articles, publications en rapport avec le contrôle citoyen base : 0 Cible : 10 (soit 2 rapports/an sur différents sujets en rapport avec la gouvernance)</p>	<p>plateformes des OSC et des médias</p> <p>Plateforme E-OSC</p>	<p>de paix; persistance de l'insécurité ; Absence de système efficace de motivation des acteurs ; Persistance de la corruption</p>	<p>égalité de genre (Renforcement des capacités/ Conseil) et programmation. Assurent le plaidoyer</p> <p>PTF : Pays Bas; Canada; Luxembourg ; Union Européenne; USAID; France. (plaidoyer, appui technique et financier)</p> <p>ONG CICR; AMDH; ABA ROLI; etc.: PTF : Canada, DFID, Suède, Allemagne, Danemark, Belgique, Pays-Bas</p> <p>Gouvernement : Désignation des points focaux représentant les ministères membres du CIMPDH</p> <p>OHCHR/HRD : Assistance technique en expertise et renforcement des capacités</p>	
--	--	--	--	---	--

				OHCHR/HRD : Renforcement des capacités	
--	--	--	--	--	--

<p>Produit 3.4 : Le fonctionnement des Institutions judiciaires et pénitentiaires et des organes de lutte contre l'impunité est amélioré sur toute l'étendue du territoire national dans un cadre juridique réformé conforme aux principes de l'Etat de droit et de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.</p>	<p>Indicateurs 6.3 : Pourcentage de la population féminine enquêtée qui exprime sa confiance aux institutions judiciaires »</p> <p>Base 2014 : 37,7% Cible : 50%</p> <p>Taux annuel d'augmentation des plaintes judiciaires relatives aux questions d'inégalité de sexe</p> <p>Proportion du nombre de femmes qui présentent des plaintes par rapport nombre d'hommes</p>	<p>Suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie ; rapports sectoriels de mise en œuvre ; rapport de pays sur l'application des indicateurs de l'état de droit des Nations Unies</p> <p>Evaluation des activités des cours et tribunaux ; Rapport d'activités des ONG ;</p> <p>Rapport de l'étude du Hague Institute for Internationalisation of Law (HiIL) en coopération avec la Clinique Juridique de Deme So et WILDAF sur la perception des justiciables et les problèmes juridiques auxquels ils font face</p> <p>Rapport d'activités des ONG Rapports de sondage</p> <p>Rapports d'évaluation de ces lois.</p>	<p>La non opérationnalisation des réformes envisagées pour consolider l'État de droit et renforcer la lutte contre la corruption</p>		
--	--	--	--	--	--

<p>Produit 3.5: Les mécanismes nationaux formels et informels de promotion et de protection des <i>droits</i></p>	<p>Indicateurs 7.1 Nombre de rapports périodiques conformes aux standards produits et soumis aux organes des Traités and Conseil de Droit de l'Homme, de la CEDEF, de la 1325</p>	<p>Différents rapports officiels comme rapport CEDEF, Beijing, 1325 et 1820</p>	<p>Risque : Les pesanteurs sociales peuvent s'opposer à l'harmonisation des lois nationales avec</p>	<p>Soutien politique pour faire accepter l'harmonisation avec les conventions internationales</p>	

<p>Humains disposent des capacités institutionnelles et techniques pour mieux accomplir leurs missions en conformité avec les standards internationaux tel que la CEDEF, la plateforme d'action de Beijing et le Protocole de Maputo.</p>	<p>Base : 0 ; Cible : 3</p> <p>Indicateurs 7.2 Nombre de rapports alternatifs produits et soumis aux organes des Traités et Conseil de Droit de l'Homme, au Comite CEDEF et 1325 par les organisations de la société civile féminine et les experts en genre Base : 0 ; Cible : 3</p> <p>Indicateur 7.3 Nombre de lois spécifiques aux droits des femmes qui sont en conformité avec les standards/genre internationaux Base : 0/5 Cible : 5/5</p> <p>Indicateurs 7.4 : Taux de mise en œuvre des recommandations formulées par les mécanismes internationaux des droits des femmes sur les rapports périodiques soumis. Base: 0; Cible: 25%</p>	<p>Document juridique qui relève l'âge du mariage à 18 et consacre l'égalité entre filles et garçons.</p> <p>Rapports initiaux et périodiques du Gouvernement</p> <p>Rapports alternatifs</p>	<p>les standards internationaux</p> <p>La persistance de la crise du nord occulte les initiatives concernant l'harmonisation des textes nationaux avec les standards internationaux en matière des droits de l'Homme</p>		
--	---	---	--	--	--

**Matrice des résultats UNDAF + Axe 4 : Dimension genre
Croissance Inclusive et Développement durable**

Priorité nationale: Intégration de la dimension genre dans la construction d'une économie inclusive et émergente

Résultats UNDAF	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
<p><i>Effet 4 : Les femmes rurales défavorisées bénéficient de capacités et d'opportunités productives leur permettant de générer des revenus considérables dans un environnement sain, durable et favorable à la réduction de la pauvreté</i></p> <p><u>Lead</u> : Gouvernement <u>Co-lead</u> PNUD, FAO, MINUSMA S&R, ECU,</p> <p><u>Autres</u> : UNICEF, CNUCED, ONUDI, FIDA, UNFPA, PAM, OMS, BIT, UNHABITAT, UNEP, UNCDF, ONU femmes</p>	Proportion des femmes rurales défavorisées par rapport au Taux d'insécurité alimentaire Base : 29% Cible : 14%	Enquête HEA/SMART/ENSAN/Cluster SA/N RNOMD, RNOMD, Rapport Afrique OMD	R : Insécurité sur le territoire; instabilité politique, violences faites aux femmes	UN : Appui technique (formulation et appui à la mise en œuvre) aux politiques de lutte contre la pauvreté	
	Pourcentage désagrégé par sexe des personnes ayant un droit sécurisé sur les terres agricoles par rapport à l'ensemble des travailleurs	RNDH/RMDH	H : Cohésion nationale; Inclusion		
	Proportion des femmes parmi les propriétaires de parcelle agricole désagrégé par type de parcelle	AEO, Rapports missions FMI, banque mondiale			Gouvernement : Leadership du dialogue GdM/PTF (dont UN)
	Proportion des femmes parmi les créditeurs agricoles désagrégé et par type et montant de crédit	Notes de conjoncture			
	Proportion d'organisation de femmes rurale productrice recevant un appui technique				
Taux de chômage : Base : 10% (population en âge de travailler) Cible : 5 %					

	<p>Taux de croissance économique : Base : 1,7% (2013) Cible : 7% (2019)</p> <p>Taux de pauvreté désagrégé par sexe : Base: 43,6% Cible : 21%</p>				
<p>Produit 4.1 : Les femmes rurales défavorisées ont accès à des moyens de production considérables et des compétences techniques leur permettant d'accroître effectivement leurs revenus, d'améliorer leur sécurité alimentaire et d'accroître leur bien-être environnemental</p>	<p>Pourcentage des organisations de femmes rurales par rapport a toutes les organisations de producteurs</p> <p>Indicateur 1.1 Nombre d'organisations de femmes ayant bénéficié d'assistance par rapport à la population totale affectée par l'insécurité alimentaire base assistance alimentaire: 1,23 millions (2013) cible : 600 000</p> <p>Nombre de femmes bénéficiaires de projets d'AGR opérationnalisés dans les zones affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle Base : 5 331 ; Cible : 10 000</p>	<p>Enquête HEA/SMART Enquête ESAN MICS ESAN Enquête Sécurité Alimentaire et nutritionnelle (SCA, PAM, Cluster)</p> <p>CNSVA (FAO) -- production</p> <p>Indicateur CSCR Programme data Observatoire (ODHD) INSTAT</p>	<p>Stabilité de la situation sécuritaire Changement climatique Risque de catastrophes Participation et adhésion des bénéficiaires</p>	<p>UN : Assistance technique Apport de ressources Suivi-évaluation</p> <p>Gouvernement : Encadrement technique en nombre et en qualité Ressources financières Supervision</p>	

<p>Produit 4.2 : Les organisations de femmes rurales structurées a travers produisent des céréales locales en grande quantité , sont en mesure de répondre a la demande du marché et participent en nombre des Nations Unies Programme Purchase pour impulser une croissance verte et inclusive</p>	<p><u>Indicateur 2.1</u> Nombre de femmes bénéficiaires de formation en technique durable de production des céréales locales</p> <p>Nombre d'organisations de femmes ayant bénéficié d'assistance organisationnelle par rapport à la population totale affectée</p> <p>Nombre d'organisations de femmes ayant bénéficié d'assistance en marketing agricole</p> <p>Proportion d'organisations ou groupe de femmes rurales ayant bénéficié du Programme Purchase for Progress</p> <p><u>I</u>Nombre de réformes de l'environnement permettant a diminuer les differences en genre Base : 0 ; Cible : 5</p> <p><u>Indicateur 2.4</u> Nombre de structures ayant développé des plans en vue d'une croissance genré verte et inclusive Base : 2 ; Cible : 3</p> <p><u>Indicateur 2.5</u> Nombre de chaînes de valeur dans l'agroalimentaire</p>	<p>Rapport Comptes économiques du Mali</p> <p>Enquêtes sectorielles</p> <p>Rapport d'évolution du chiffre d'affaire des entreprises soutenues</p> <p>L'amélioration du climat des affaires (rapport Doing business)</p>			
--	--	---	--	--	--

	<p>développées par les femmes Base : 4 ; Cible : à déterminer</p> <p>Indicateur 2.6 Volume de production de céréales</p> <p>Volume de production des femmes de produits locaux (mangues, etc</p>				
<p>Effet 5 La mise en place d'un programme axé sur la création d'opportunités d'emploi des jeunes femmes diplômées crée de nouvelles opportunités qui renforcent le pouvoir économique des jeunes femmes.</p>	<p>Indicateur 3.1 Nombre d'emplois obtenus pour les jeunes femmes dans les zones affectées par la crise Baseline : 0 ; Cible : 500</p> <p>Indicateur 3.2 Nombre de femmes et de jeunes ayant bénéficié de l'appui financier des Structures de financements décentralisés (SFD) Baseline : à déterminer ; Cible : à déterminer</p>	<p>Rapport compte BSI</p> <p>Rapports SFD</p> <p>Rapport de mise en œuvre</p>	<p>Déficit de données statistiques régulièrement produites et désagrégées sur le travail et l'emploi ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de collaboration/coordination/synergie des actions des services techniques des départements en charge de l'emploi des jeunes et du travail et faible cohérence des différentes interventions dans le domaine de l'emploi des jeunes 	<p>Gouvernement :</p> <p>Encadrement technique en nombre et en qualité</p> <p>Ressources financières</p> <p>Supervision PTFs;</p> <p>Assistante technique et financière dans le cadre de la Coopération bilatérale et multilatérale</p>	

<p>Produit 5.1 : Un nombre considérable de jeunes de condition modeste dont 50% de jeunes femmes, bénéficient de renforcement de capacité et de formation en leadership citoyen leur permettant de compétir avec succès sur le marché du travail</p>	<p>Compendium des jeunes diplômés désagrégé par sexe, région et situation sociale</p> <p>Nombre de jeunes sélectionnés a partir Compendium des jeunes diplômés et formés</p> <p>Proportion de jeunes femmes sélectionnées et formées a partir de la cohorte totale de jeunes</p> <p>Niveau de académique et catégorie d'expertise, désagrégés par genre et par région</p>	<p>Enquête MICS Enquête EDS Annuaire Statistiques des secteurs Éducation; et Formation</p>	<p>Risque : instabilité politique et sécuritaire</p> <p>Hypothèse : Mise en œuvre correcte des politiques sectorielles</p>	<p>Accompagnement technique et financière</p>	
<p>Produit 5.2 : Un nombre considérable de jeunes de condition modeste dont 50% de jeunes femmes, ayant bénéficié de renforcement de capacité et de formation en leadership citoyen, sont soutenus et suivi dans la recherche d'un emploi décent dans le secteur public, le secteur privé, aux niveau des provinces ou des organisations non étatiques.</p>	<p>Compendium genre des institutions publique, privées et non étatiques susceptible de pourvoir un emploi pour ces jeunes.</p> <p>Nombre de jeunes sélectionnés et formés ayant trouvé un emploi.</p> <p>Proportion de jeunes femmes parmi les jeunes ayant trouvé un emploi décent</p> <p>Profil des postes occupées désagrégés par sexe et par région</p>	<p>Enquête MICS Enquête EDS Enquête Budget-Ménages Annuaire Statistiques des secteurs Emploi, Éducation; et Formation</p>	<p>Risque : instabilité politique et sécuritaire</p> <p>Hypothèse : services de vulgarisation fortement impliqués. Hypothèse : Assemblée Nationale et Autorités décentralisées fortement engagées.</p> <p>Hypothèse : Mise en œuvre correcte des politiques sectorielles</p>	<p>Accompagnement technique et financier</p>	

			<p>Déficit de données statistiques</p> <p>Manque de volonté politique éventuel d'accorder la priorité à ce produit</p> <p>Le DDR et la résilience sont des thématiques transversales qu'on ne peut se contenter de mesurer dans le seul domaine environnemental</p> <p>Stabilité politique. Autorités politiques sensibles à la RRC</p>	<p>Encadrement technique Financement</p>	
--	--	--	---	--	--

<p>Effet 6 L'adoption de l'approche budget sensible au genre permet d'augmenter de façon significative les allocations budgétaires bénéficiant directement les femmes et les jeunes filles</p> <p>Produit 6.1 Le programme d'autonomisation économique des femmes rurales est intégré dans le budget national et entièrement financé</p> <p>Produit 6.2 Le programme de création d'emploi des jeunes est intégré dans le budget national et entièrement financé</p>	<p>Loi de finance rectificative pour adopter l'approche budget sensible au genre</p> <p>Nombres de députes, maires et experts des ministères et collectivités locales nouvellement formés dans l'approche budget sensible au genre</p> <p>Contenu des outils de formation sur l'approche budget sensible au genre</p> <p>Nombre de femmes leaders et d'organisations de femmes formés dans le suivi de l'exécution du budget sensible au genre</p> <p>Montant financier alloué au programme d'autonomisation économique des femmes rurales</p> <p>Pourcentage du budget alloué au programme d'autonomisation économique des femmes rurales en comparaison aux programme bénéficiant les hommes producteurs</p> <p>Montant financier alloué programme de création d'emploi des jeunes</p> <p>Pourcentage e proportion du budget alloué programme de création d'emploi des jeunes par rapport au budget total</p>	<p>Analyse genre du budgets</p> <p>Enquête MICS Enquête EDS Annuaire Statistiques</p> <p>rapport annuel sous-cluster VBG</p>	<p>Engagement politique national</p> <p>Pesanteurs socio-culturelles</p>		
--	---	---	--	--	--

<p>Produit 6.3 La loi sur les violences faites aux femmes et aux filles est amplement financée aussi bien dans sa traduction et dissémination au niveau local que dans toutes les autres étapes de sa mise en œuvre</p> <p>Produit 6.4 L'accès des femmes aux ressources, et non seulement la micro finance mais l'accès à des ressources financières adéquates et de qualité, et rendue effective et efficiente</p>					
--	--	--	--	--	--

<p><u>Effet 7</u> Les données statistiques désagrégées par sexe, âge et zone géographique permettent de mieux prendre en compte les inégalités de genre mettent l'accent sur les programmes qui renforcent directement l'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes filles.</p> <p>Produit 7.1 Les experts de la direction malienne de la statistique bénéficient de formation et d'outils et d'appuis d'experts en genre et statistique</p> <p>Produit 7.2 Les experts de la direction malienne de la statistique</p>		<p>Enquête MICS Enquête EDS Annuaire Statistiques</p> <p>rapport annuel sous-cluster VBG</p>	<p>Engagement politique national</p> <p>Pesanteurs socio-culturelles</p>		
--	--	---	--	--	--

<p>s'approprient, utilisent et mettent en pratique les recommandations de Division de la Statistique de Nations Unies par rapport à l'intégration de la dimension genre dans la collecte et la compilation des données pour informer le développement durable</p>					
---	--	--	--	--	--

Matrice des résultats UNDAF+ Axe 4 : Dimension genre Services Sociaux de Base et Expertise Genre pour Action Humanitaire

Priorité nationale : Intégration de la dimension genre dans la mise en œuvre d'une politique active et inclusive de développement social

Effets UNDAF	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
<p><i>Effet 8</i> : Les femmes et les jeunes filles, en particulier celles qui sont les plus marginalisées et les plus affectées par les crises, ont un accès considérablement</p>	<p>Changement incrémental du nombre de personnes et du niveau d'expertise travaillant au niveau de OCHA pour faire avancer l'égalité de genre.</p> <p>Niveau de réflexion des inégalités de genre dans la formulation des messages de plaidoyer aux différents groupes cibles</p>	<p>Enquête MICS Enquête EDS Annuaire Statistiques des secteurs Éducation; santé PRODESS 14-18</p>	<p>Hypothèses : Disponibilité de ressources (matérielles, financières et humaines) Maîtrise des</p>	<p><u>S'applique à tous les produits</u></p> <p><u>Gouvernement</u> : Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p>	

<p>élevée a l'assistance humanitaire et aux SSB de qualité</p> <p>Lead : Gouvernement Co-lead : UNFPA, OCHA ; UNICEF, ONU Femmes</p> <p>Autre : OMS, PAM, UNESCO, ONUSIDA, ONUFEMME, FAO, UNHCR ; OCHA ; PNUD ; Banque Mondiale</p>		<p>Rapport d'évaluation SONU Rapport annuel de la DNS Rapports SIS Rapports d'activités conjoints Plan SR SISO</p>	<p>effectifs des populations déplacées et d'accueil</p> <p>Risques : instabilité politique et institutionnelle.</p> <p>Persistance de la crise sécuritaire</p> <p>insécurité dans les zones d'intervention</p> <p>Persistance des barrières socioculturelles</p>	<p>Collectivités locales : Maîtrise d'ouvrage du développement local dans le domaine de la santé</p> <p>Société Civile : prestation de services, suivi / évaluation sur le terrain, plaidoyer</p> <p>Communautés : mobilisation sociale en faveur des populations surtout des déplacés dans les zones d'accueil</p> <p>Secteur privé : mobilisation de ressources additionnelles</p>	
<p>Produit 8.1 : Une experte en genre et Assistance humanitaire est mise a la disposition de OCHA</p>	<p>Niveau de compétence de l'experte en genre et humanitaire recrutée par le système des NU</p> <p>L'évaluation des besoins des bénéficiaires en appui humanitaire se fait à partir de la prise en compte des</p>	<p>MICS (2015, 2018) EDS JMP</p>	<p>Situation d'insécurité/ conflit armé dans les zones d'intervention</p>		

<p>Produit 8.2: Les femmes en particulier les plus vulnérables utilisent un paquet intégré de services de santé la reproduction et services de qualité de prévention et de prise en charge du VIH et du Sida</p> <p>Produit 8.3 Les femmes les plus affectées par la désertification et la déforestation bénéficient de capacités accrues pour gérer de manière durable les ressources naturelles</p> <p>Produit 8.4. Les femmes sont mises a l'avant garde l'utilisation accrue des énergies nouvelles et</p>	<p>inégalités de genre</p>	<p>DSUVA : Stratégie nationale de gestion des déchets solides au Mali (2006)</p> <p>DNACPN : Stratégie nationale de gestion des déchets solides au Mali (2006) Jugement d'experts</p> <p>Rapports sur l'état de l'environnement;</p> <p>Études stratégiques pour orientations futures</p> <p>Profil environnemental du Mali</p>	<p>Diminution des ressources financières</p> <p>Mauvaise gouvernance</p>		
--	----------------------------	---	--	--	--

renouvelables, et des mesures d'adaptation aux changements climatiques					
		<p>Enquête MICS 2010 Enquête EDS Enquête Dépenses de Ménages Annuaire Statistiques Cluster Education</p>	<p>Insécurité dans les zones d'intervention</p> <p>Diminution des ressources financières</p>		
<p>Effet 8.5 La protection des femmes et des filles contre la violence est effective et mesurable à travers l'exécution des actions judiciaires punitives prises contre les auteurs de violence</p>		<p>Enquête MICS Enquête EDS Annuaire Statistiques</p> <p>rapport annuel sous-cluster VBG</p>	<p>Engagement politique national</p> <p>Pesanteurs socio-culturelles</p>		

<p>Effet 9 Les femmes et les jeunes filles bénéficient de protection et de prise en charge adéquate contre les violences, abus et exploitation</p>		<p>Enquête MICS Enquête EDS Annuaire Statistiques</p> <p>rapport annuel sous-cluster VBG</p>	<p>Engagement politique national</p> <p>Pesanteurs socio-culturelles</p>		
--	--	--	--	--	--